

Chapitre 7 et 8

Emploi

Table des matières

1	Délimiter la population active	2
2	Les facteurs de transformation de la population active	2
3	Les professions et catégories socioprofessionnelles.	3
4	Les mutations de l'emploi	4
5	Le chômage	5
6	L'activité féminine	7

Introduction

La société salariale caractérise les Trente Glorieuses.

L'emploi type était à durée indéterminée et à plein temps.

En terminale, nous verrons que l'emploi conditionne l'intégration sociale.

Il permet d'avoir accès à la protection sociale, mais apporte avant tout un revenu.

Avoir un emploi, c'est également être reconnu socialement, avoir un statut. Il est source de socialisation et de relations sociales. Enfin, il donne des repères temporels (structure les journées) et est favorable à l'équilibre psychologique. Il offre une certaine visibilité face à l'avenir : il permet de faire des projets.

1 Délimiter la population active

La population active compte environ 28,4 millions de personnes (en 2012) Dont 25 millions occupent un emploi (population active occupée).

Pour les économistes, il faut différencier travail et emploi. Un emploi correspond à une activité professionnelle rémunérée.

L'INSEE distingue le travail de l'activité, ce qui permet de distinguer les personnes actives et inactives : seront considérées comme actives toutes les personnes exerçant ou recherchant une activité professionnelle rémunérée et déclarée. La population active comprend donc les personnes ayant un emploi (population active occupée) et les personnes en recherchant un (les chômeurs).

La population active occupée regroupe des salariés, des non-salariés (indépendants), des aides familiaux (le conjoint de l'exploitant agricole), des stagiaires ou des apprentis rémunérés.

Parmi les non salariés, on distingue les agriculteurs exploitants, les artisans (moins de 10 salariés), les commerçants, les industriels (plus de 9 salariés), les professions libérales.

Parmi les chômeurs, on distingue les chômeurs de courte durée (moins d'un an au chômage) et les chômeurs de longue durée.

La population active dépend de la population en âge de travailler dans la population totale. La période de vie active est bornée par la législation qui fixe l'âge légal de la scolarité obligatoire et l'âge légal du départ à la retraite.

Le taux d'activité se calcule en rapportant la population active à la population en âge de travailler. On calcule aussi des taux d'activité par âge et par sexe.

La population inactive regroupe tous les individus qui n'ont pas d'activité rémunérée et qui ne souhaitent pas en avoir dans l'immédiat. Il s'agit des jeunes en âge préscolaire ou des jeunes scolarisés, des femmes et des hommes au "foyer", des personnes âgées sans activité professionnelle (le plus souvent en retraite). En France, la population inactive est plus nombreuse que celle qui est active.

2 Les facteurs de transformation de la population active

Évolution de la population active (en millions) :

Année	1954	1968	1975	1990	2002	2011
Population active	19,5	20,7	22	25,3	26,7	25,8

Ces évolutions résultent de plusieurs facteurs :

- démographique : les générations du baby-boom, nées entre 1945 et le début des années 1960, arrivent environ 20 ans plus tard sur le marché du travail. Ces classes pleines font augmenter la population active.
- Sociologique : à partir des années 1970, les femmes seront plus nombreuses à exercer une profession ; d'une part, parce qu'elles souhaitent une plus grande autonomie, notamment financière, et d'autre part, car le travail donne une identité et un statut social.

Les jeunes font des études plus longtemps.

Les prévisions sociodémographiques montrent que la proportion d'inactifs par rapport aux actifs devrait augmenter fortement dans les prochaines décennies, ce qui oblige à modifier le financement des retraites.

En principe, la diminution de la population active devrait se traduire par une réduction du chômage ; cependant cette relation n'est pas mécanique.

3 Les professions et catégories socioprofessionnelles.

Colin Clark (*Les conditions du progrès économique*, PUF, 1960) et Jean Fourastié (*Le grand espoir du XX^e siècle*, PUF, 1949) ont classé la population active en trois secteurs :

- le primaire : production de ressources naturelles (agriculture, sylviculture, pêche),
- le secondaire : transformations des ressources naturelles en produits manufacturés (industrie, BTP),
- le tertiaire : production de services marchands et non marchands.

L'appartenance d'un actif à un secteur dépend non de la profession qu'il exerce, mais de l'activité de l'entreprise dans laquelle il travaille.

On parle d'une tertiarisation de l'emploi, car près de 75% des actifs travaillent aujourd'hui dans le secteur tertiaire. Deux facteurs expliquent cette évolution : l'évolution de la productivité du travail et de la demande des produits.

Pour pouvoir étudier la structure de la société française, l'INSEE a construit une nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. A partir de la liste des professions, l'INSEE procède à des regroupements successifs de la population totale en catégories socioprofessionnelles, puis en groupes socioprofessionnels, tout en opérant une distinction entre la population active et la population non active.

Outre la profession, les critères de classement retenus sont le statut qui permet de distinguer les indépendants des salariés, ainsi que d'autres critères comme la taille de l'entreprise ou le nombre de salariés, le secteur d'activité, la position hiérarchique, la qualification, l'appartenance ou non à la fonction publique.

Au niveau le plus agrégé, on obtient une classification en 8 groupes socioprofessionnels, dont 6 pour les actifs.

La structure socioprofessionnelle actuelle met en évidence la domination numérique des salariés et le fait que les femmes représentent désormais près de 47% des actifs.

On observe une diminution de l'effectif des ouvriers et une augmentation de celui des cadres, des professions intermédiaires et des employés.

On observe une évolution de la structure socioprofessionnelle de la population active : Déclin des indépendants et montée du salariat.

Au sein du salariat : un groupe en déclin, les ouvriers (33 % de la population active en 1982 et 23 % en 2011) ; des groupes en forte expansion, les cadres (18 %

des actifs en 2011 contre 8 % en 1982) et les professions intermédiaires ; un groupe numériquement dominant, les employés (29 % des actifs en 2011).

Structure de l'emploi en France par secteur d'activité de 1970 à 2011 (En %)

	1970	1980	1993	2006	2011
Primaire	12,9	8,2	4,8	3,3	2,9
Secondaire	37,5	34,3	26,2	23	20,9
Tertiaire	49,6	57,5	69	73,7	76,2

Les artisans vendent des biens ou des services qu'ils ont produits manuellement.
Les commerçants vendent des biens qu'ils ont achetés.

Les employés sont des salariés d'exécution qui produisent des services.

Les ouvriers sont des salariés d'exécution qui exercent un travail manuel et produisent des biens agricoles et industriels.

4 Les mutations de l'emploi

L'emploi donne un revenu qui permet de consommer, ouvre des droits (sécurité sociale, retraite), est un élément constitutif de l'identité individuelle et sociale.

On observe des changements structurels : une forte salarisation (90 % des actifs), une tertiarisation (75 % des actifs), une augmentation des qualifications, une féminisation.

A l'origine, l'emploi est lié au salariat. En effet, le développement de l'industrie favorise la concentration d'une main-d'œuvre nombreuse dans les usines. Le contrat de travail officialise la subordination du travailleur à l'employeur en définissant les droits et les devoirs de chacun. En favorisant le développement de la protection sociale du salarié, l'État limite la subordination du travailleur à son employeur.

Au cours des trente années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, une certaine forme d'emploi salarié s'est généralisée : l'**emploi typique**. C'est un emploi stable, car le contrat de travail est à durée indéterminée (CDI), à temps plein, comporte une garantie de promotion et un lieu de travail spécifique.

Depuis la crise économique des années 1970, de nouvelles formes d'emploi se sont développées, ce sont les **emplois atypiques**, auxquels il manque une caractéristique de l'**emploi typique** : contrat à durée déterminée (CDD), mission d'intérim, contrat aidé, emploi à temps partiel. Tous ces emplois, sauf ceux à temps partiel, sont des **emplois précaires**, rendant plus difficiles les conditions de vie des salariés.

Si les entreprises tendent à créer de plus en plus d'emplois atypiques, près de trois emplois sur quatre sont des emplois typiques.

Les emplois atypiques, également appelés formes particulières d'emplois (FPE) donnent aux employeurs plus de souplesse dans la gestion de leurs effectifs.

Dans le cadre des CDD (contrat à durée déterminée), les salariés sont recrutés pour une durée limitée pour effectuer des tâches de remplacement ou pour faire face à une augmentation temporaire d'activité.

L'intérimaire est salarié de l'agence d'intérim qui l'envoie dans une entreprise pour une mission.

Les contrats aidés sont des contrats réservés à ceux qui ont des difficultés pour trouver un emploi ; ils sont subventionnés par l'État.

Il existe plusieurs formes de qualifications : celle des individus et celle des emplois. La **qualification des individus** désigne l'ensemble des connaissances et des savoir-faire acquis par l'individu. La **qualification de l'emploi** désigne les aptitudes théoriques et pratiques exigées du salarié par l'employeur pour occuper un emploi, compte tenu des caractéristiques techniques du poste.

Le **capital humain** recouvre, selon l'OCDE, "*l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences, et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique*".

Pourquoi parle-t-on d'un processus de déclassement ?

L'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a été plus forte que le nombre d'emplois réclamant de hautes qualifications. Ce déséquilibre conduit une partie des jeunes diplômés à accepter des emplois inférieurs à leur qualification et moins valorisés que ceux que leur diplôme pouvait leur laisser espérer.

D'autre part, ce décalage conduit les générations actuelles, pourtant plus diplômées que les précédentes, à s'insérer dans le monde du travail à des postes moins qualifiés que ceux des générations précédentes.

La progression des emplois qualifiés ne doit pas occulter l'importance des emplois peu qualifiés : les employés et les ouvriers non qualifiés sont encore nombreux. On constate une forte progression des emplois de service à la personne (livreurs de pizza, auxiliaire de vie, caissière...).

5 Le chômage

Pour être considéré comme chômeur pour le Bureau international du Travail, il faut remplir trois conditions :

- ne pas travailler ;
- être disponible ;
- avoir effectué récemment des démarches de recherche d'emploi. Pour Pôle Emploi, on peut avoir une activité réduite : je peux être chômeur et en même temps actif occupé.

On assiste à une multiplication des situations, à la frontière entre le chômage, l'activité et l'inactivité : c'est ce qu'on appelle le halo du chômage.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs}}{\text{population active totale}} \times 100$$

On s'intéresse à la durée du chômage, car plus un actif reste longtemps au chômage, moins il a de chance de retrouver un emploi.

Le chômage ne frappe pas tous les actifs de la même façon, et les inégalités face au chômage sont nombreuses. Il concerne prioritairement les jeunes, les femmes, les personnes peu diplômées...

Depuis la crise des années 1970, le chômage ne cesse d'augmenter.

Le diplôme protège du chômage et de la durée au chômage mais tous les diplômés ne se valent pas...

Le diplôme reste un atout sur le marché du travail. Le taux de chômage des non diplômés est nettement supérieur à celui des plus diplômés ; le diplôme permet l'accès à un emploi stable.

Mais la relation entre diplôme et emploi s'estompe en raison du décalage entre le nombre de diplômés et les emplois proposés (voir ci-dessus : déclassement professionnel). On observe de fortes inégalités dans l'obtention d'un diplôme. Bourdieu a souligné l'importance du capital culturel (capital culturel institutionnalisé, objectivé, incorporé).

Les enfants d'ouvriers qui représentent 40 des élèves de sixième, ne représentent que 8 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; à l'inverse 15 % des élèves de sixième sont des enfants de cadres contre 55 % des étudiants de CPGE.

On peut distinguer différentes formes de chômage : un chômage répétitif caractérise les personnes passant fréquemment d'un emploi à des périodes généralement brèves de chômage ; les personnes se trouvant dans cette situation sont essentiellement des personnes peu qualifiées et occupant des emplois précaires. Le chômage d'exclusion est souvent lié à un chômage de longue durée.

Plus qu'une explication, il faut donc rechercher une conjonction de facteurs pour expliquer la hausse du chômage.

Les créations d'emploi sont en partie fonction de la croissance économique mesurée par le PIB.

La mécanisation, la robotisation, en remplaçant la force humaine par la machine suppriment effectivement certaines tâches. Mais à long terme les innovations mettent continuellement sur le marché de nouveaux produits, créent de nouveaux besoins qu'il faut satisfaire.

Une partie de la main d'œuvre est inadaptée aux nouveaux emplois créés. La reconversion des travailleurs licenciés suppose un effort de formation important qui n'est pas accessible à tous.

Certains économistes pensent qu'il faut favoriser les entreprises (baisse du coût salarial et augmentation du profit) ; d'autres sont pour une relance de la consommation des ménages.

Pour les **libéraux**, le chômage s'expliquerait par des coûts salariaux trop élevés. La rigidité des salaires (instauration d'un SMIC), des charges sociales trop lourdes, des lois sur le travail trop contraignantes seraient des freins à l'embauche.

Pour les **keynésiens**, le chômage s'expliquerait par une insuffisance de la demande. Le niveau de l'emploi dépendrait de la **demande effective**, c'est-à-dire de la demande ex ante ou demande anticipée par les entrepreneurs.

N'oublions pas que la population active a beaucoup augmenté en raison de la démographie, de l'essor de l'activité féminine.

Certains pensent que les indemnités versées aux chômeurs seraient une désincentation à la reprise rapide d'une activité. La durée du versement des allocations est déterminée par la durée d'activité sur une période déterminée (il faut avoir travaillé au minimum 4 mois et un jour travaillé signifie un jour indemnisé) et par l'âge.

Les personnes ayant épuisé leurs droits peuvent recourir aux systèmes d'assistance sociale (ASS, allocation de solidarité spécifique).

Les personnes ne justifiant pas d'une durée d'affiliation suffisante pour être couvertes ont droit au RSA, revenu de solidarité active.

En fait moins de 50 % des chômeurs sont indemnisés par Pôle Emploi.

6 L'activité féminine

Si le phénomène du travail des femmes n'est pas nouveau, on assiste à une profonde transformation de cette activité : elle ne s'exerce plus dans la sphère familiale mais dans la sphère de l'activité salariée. Elles ne sont pas pour autant devenues les égales des hommes dans la réalité, bien que dans les jeunes générations elles soient en moyenne aussi diplômées qu'eux. On les retrouve souvent dans les métiers peu valorisés et/ou mal rémunérés. Elles se heurtent encore fréquemment à des préjugés et après leur journée de travail, elles assument l'essentiel des tâches ménagères et parentales.

Mentionnons quelques dates importantes :

- 1945 : les femmes obtiennent le droit de vote ;
- 1965 : droit de travailler sans accord du mari ;
- 1967 : loi Neuwirth (légalisation de la contraception) ;
- 1970 : autorité parentale et non plus paternelle.

De nombreuses raisons expliquent la montée de l'activité féminine :

- élévation du niveau d'instruction des femmes
- baisse de la fécondité
- émancipation de la femme
- développement des services d'accueil de la petite enfance
- multiplication des biens et services permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale (micro-ondes, lave-vaisselle...)
- nécessité d'un second salaire pour profiter de la société de consommation.
- tertiarisation de l'emploi : de nos jours les emplois concernent aussi bien les femmes que les hommes ; les emplois de mineurs ou d'ouvriers industriels ont disparu.

La réussite scolaire des filles n'a pas fait disparaître les inégalités de genre dans l'accès aux emplois. Elles n'ont pas le même type d'emploi que les hommes (plafond de verre), sont plus touchées par le temps partiel, parfois subi... A statut professionnel identique, les femmes gagnent moins que les hommes.

Comment expliquer ces situations ?

Les filles sont socialisées différemment, ce qui se répercute dans leur comportement à l'âge adulte. Elles s'orientent vers des métiers qui permettent de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Elles seraient victimes de discrimination sexiste.

Répartition de la population active par P.C.S

	1982	2012
Agriculteurs exploitants	7 %	2 %
Cadres, P.I.S	8 %	17 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8 %	6 %
Professions intermédiaires	20 %	24 %
Employés	26 %	29 %
Ouvriers	32 %	22 %

Salaires mensuels nets en 2011

25 % des salariés gagnaient moins de 1 400 €, 50 % moins de 1 700 €, 65 % moins de 2 000 € et 85 % moins de 3 000 €.

50 FICHES pour comprendre les débats économiques actuels Bréal

Fiche 24 : quelles sont les causes du chômage en France ?

- I Les explications traditionnelles semblent insuffisantes pour comprendre le phénomène
 - A Le manque de mobilité et de qualification de la main d'œuvre est une explication trop partielle.
 - B L'explication par un coût élevé de la main d'œuvre doit être nuancé.
 - C La croissance et le niveau de production ne sont pas suffisants pour expliquer le chômage.
- II La croissance, la productivité et les données démographiques doivent être prises en compte.
 - A La variation de l'emploi résulte de la croissance de la production et de celle de la productivité.
 - B La montée du chômage est due à l'évolution de l'emploi, mais elle s'explique aussi par la hausse de la population active.

Pour ceux qui voudraient approfondir, voyez les chapitres 14 et 15 de Terminale (site LMA ou livre Amazon).